

Juste avant les vacances scolaires, ce sont des milliers de lycéens qui se sont mobilisés pour soutenir leurs camarades expulsés de France, Leonarda et Khatchick

Dans les écoles, collèges ou lycées, des enfants, des jeunes grandissent, vivent sous la menace d'une expulsion, dans la souffrance et souvent dans le silence.

Dans l'Ain aussi la situation des demandeurs d'asile est de plus en plus inacceptable !

A Bourg ces derniers mois, jusqu'à 120 personnes demandeuses d'asile - **dont une quarantaine d'enfants et de jeunes** - ont été abandonnées par les services de l'Etat. Elles ont été laissées sans hébergement ce qui est contraire à la loi les concernant. Elles avaient « trouvé refuge » depuis plusieurs mois dans des garages qui font face à la grande Poste de Bourg. Face à cette situation inhumaine et illégale, le Collectif Solidarité Migrants de l'Ain a permis à ces demandeurs d'asile, par une **réquisition citoyenne** en date du 8 juillet, de s'installer dans l'ancien siège administratif inoccupé de l'ADAPEI, rue Seguin, en zone industrielle nord.

Mais l'hiver arrive et les conditions de vie dans ce lieu sont très précaires. Les demandeurs d'asile, soutenus par le Collectif Solidarité Migrants, déposeront prochainement un référé hébergement contre le Préfet qui ne remplit pas son obligation de loger tous les demandeurs.

C'est pour éviter les horreurs du fascisme de la deuxième guerre mondiale que le Droit d'asile a été institué. Les demandeurs d'asile relèvent de la convention de Genève de 1951, votée sous l'égide de l'ONU. Cette convention prévoit notamment que les pays signataires, dont la France fait partie, assurent à chaque demandeur d'asile un « accueil digne » pendant toute la procédure de sa demande.

A Bourg et ailleurs, la France n'honore plus cet accueil digne pour tous !

La mobilisation de la jeunesse de France a été un bol d'air frais pour affirmer qu'une autre politique respectueuse des droits humains, du vivre ensemble, s'impose. Les expulsions sont un désastre humain pour celles et ceux qui les subissent et pour celles et ceux qui en sont les témoins. **Le Collectif Solidarité Migrants de l'Ain soutient ce mouvement.** Il pense qu'en persistant à faire de l'immigration un danger, en refusant tout plan sérieux de régularisation, en repoussant le droit de vote des étrangers, le gouvernement s'enferme dans une politique qui renforce une xénophobie ambiante.

Grandir et Vivre sans papiers est un déni des droits des enfants !

A l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'enfant signée le 20 novembre 1989, nous appelons les lycéens, les enseignants, élus, parents d'élèves et plus largement tous les citoyens à dire leur refus de voir s'appliquer en leur nom des mesures contraires aux droits des enfants et aux droits de l'Homme.

Rassemblement devant la préfecture de Bourg

à 16 heures, le mercredi 20 novembre

Collectif Solidarité Migrants de l'Ain : RESF 01/ Ligue des Droits de l'Homme/ Cimade / Comité de Vigilance à l'égard des Demandeurs d'Asile/ Emmaüs /ATTAC/ Union Syndicale Solidaires Ain / CGT Educ'action Ain/ NPA / Parti de Gauche / Parti Communiste Français / Les Alternatifs / Coordination des Libertaires de l'Ain...